

*Séance d'installation du Conseil communautaire Cannes Lérins*

## David Lisnard, réélu président de l'Agglomération Cannes Lérins, fixe le cap pour relever les grands défis du bassin de vie

Vendredi 3 avril, les élus du Conseil communautaire se sont réunis pour leur première séance. Au terme d'un vote solennel à bulletin secret, ils ont accordé leur confiance à David Lisnard, maire de Cannes, et président de l'Agglomération Cannes Lérins depuis 2017.

Reconduit dans les fonctions de Président, David Lisnard a rappelé son engagement de défense des contribuables, et la volonté de travailler à la performance publique. Il a aussi fixé les objectifs prioritaires de ce nouveau mandat au premier rang desquels le déploiement des bus à hydrogène vert, la poursuite de grandes actions de lutte contre les inondations, la conduite du programme de réutilisation des eaux usées traitées, la livraison des trois réseaux de chaleur écologiques (thalassothermie, biomasse, récupération des eaux usées) du bassin communautaire, la modernisation du service de la collecte et de traitement des déchets, le développement économique, la rénovation urbaine du quartier La Frayère à Cannes-La Bocca ou encore le réaménagement urbain de la Zone des Tourrades.

Les cinq Vice-Présidents de l'Agglomération Cannes Lérins ont été élus par l'Assemblée délibérante et l'Agglomération comptera également un conseiller communautaire délégué.

### Protéger les biens et les personnes, préserver l'écosystème et soutenir le dynamisme économique

Le Conseil de l'Agglomération Cannes Lérins s'est officiellement installé vendredi 3 avril 2026 afin de poursuivre l'**action concrète et innovante** initiée au service de la population depuis sa création en 2014. Pour ce nouveau mandat, le Président a annoncé continuer d'agir au service du **confort de vie** des habitants, de la **préservation de l'écosystème**, de la **protection des personnes et des biens**, et du **dynamisme économique**.

Les compétences de l'Agglomération Cannes Lérins ont ainsi été réparties entre le Président et les **cinq vice-présidents** afin de garantir une **politique globale et performante**. Cette stratégie basée sur une **gestion financière rigoureuse, d'investissements vertueux et d'innovation** se concrétisera par les mesures suivantes (liste non-exhaustive) :

- **lutte contre les inondations** : construction du **bassin de rétention du Carimaï** entre Cannes et Le Cannet, **élargissement du cours d'eau aval de La Frayère** à Cannes-La Bocca, création d'une **zone d'expansion de crue** dans les vergers de Minelle à Mandelieu-La Napoule pour y créer un parc urbain et un bassin de rétention, lancement des études de **déviations du vallon de la Californie** vers le vallon Cros Veil, **recalibrage du vallon de l'Autel** à Théoule-sur-Mer et du **secteur Ferrandou** à Mougins, et démarrage de la création du **barrage des Barnières** à Mandelieu-La Napoule.
- **autonomie énergétique** : mise en service de la **station de production d'hydrogène vert**, livraison de la **chaufferie biomasse** pour alimenter les quartiers de Cannes-La Bocca, livraison du **réseau de chauffage et de refroidissement à base d'eau usée** pour alimenter des bâtiments à Mandelieu-La Napoule et les salles blanches de Thalès Alenia Space à Cannes, mise en service

du **réseau de chauffage et de climatisation à base d'énergie marine** à Cannes, poursuite des études de **réseau de chaleur écologique** à Théoule-sur-Mer.

- **requalification urbaine et habitat** : livraison du **Bâtiment sport santé** à Cannes incluant un espace sport et loisirs, un pôle santé, neuf logements et un parking de 101 places, élaboration du **2<sup>e</sup> Programme Local de l'Habitat Intercommunal** pour construire davantage de logements sociaux.
- **attractivité économique et aménagement du territoire** : livraison de **l'école hôtelière Vatel**, création d'une **zone d'activité dédiée au nautisme** de 14 hectares à Mandelieu-La Napoule, ouverture d'un **campus du Spatial, de l'IA et du Quantique** à Cannes.

Conformément aux engagements de David Lisnard, Président de la Communauté d'agglomération depuis 2017, l'agglomération poursuit une **politique volontariste et proactive**, fondée sur le respect :

- du principe de **subsidiarité** ;
- de **sobriété fiscale** ;
- de **dialogue** permanent et constructif avec les Maires des communes membres ;
- de détermination constante à **garantir la performance des services publics**, au bénéfice des usagers du bassin de vie.

## Les cinq Vice-Présidents de l'Agglomération Cannes Lérins

- **Sébastien Leroy** : équilibre social et habitat, développement économique, développement des Pôles d'excellence, emploi et formation ;
- **Yves Pigrenet** : politique de la Ville, contribution obligatoire au financement du SDIS, politique culturelle et sportive communautaire, construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt ;
- **Christophe Ulivieri** : organisation de la Mobilité, accueil des gens du voyage, déploiement et travaux Palm Express, création ou aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaires ;
- **Georges Botella** : administration générale, marchés publics, ressources humaines, création, aménagement gestion et promotion du parc naturel marin des Pays de Lérins ;
- **Jean-Michel Arnaud** : Innovation, numérique, systèmes d'information et de télécommunications, contrôle de gestion, juridique, foncier et déontologie, GEMAPI, assainissement et eaux pluviales, protection et mise en valeur de l'Environnement et du Cadre de vie, IRVE, Air et Bruit.

L'Agglomération Cannes Lérins compte également un Conseiller communautaire délégué avec **Christophe Fiorentino** pour les missions suivantes : aménagement des entrées de Ville de la C.A.C.P.L, aménagement de l'Espace communautaire à l'exception de l'Organisation de la mobilité, collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés et collecte des dépôts sauvages.